



## FOIRE AUX QUESTIONS :

### «*Quelle place saint Paul laisse-t-il aux femmes ?*»

✂ Tout comme JESUS, saint Paul se démarque nettement de l'attitude des rabbins, se mettant à enseigner à une assemblée composée uniquement de femmes, près d'une rivière (Ac. XVI, 13).

✂ Il associe bon nombre de femmes à son activité apostolique : sur les 24 noms des salutations à ses frères de Rome (Rm XVI), la moitié sont des femmes.

✂ S'il leur demande de se taire dans les assemblées – ce qui signifie ne pas enseigner – il leur reconnaît le droit de prophétiser (I Co XI, 11). D'ailleurs, en privé, elles enseignent, comme *Priscille* le fait pour Apollos.

✂ S'il demande aux femmes de porter le voile, en signe de décence et de respect, c'est sans doute pour ne pas créer de heurts entre judéo-chrétiens et chrétiens issus du paganisme. Avec la même fermeté d'ailleurs, il exige que les hommes portent les cheveux courts.

✂ A part ces quelques indications, leur participation aux assemblées est pleine, alors que dans les synagogues, elles sont reléguées dans un espace à part.

✂ Paul établit fermement l'égalité foncière entre l'homme et la femme, en contraste saisissant avec la culture contemporaine, tant juive que grecque : *Il n'y a plus ni homme ni femme, car tous vous n'êtes plus qu'un dans le Christ JESUS. [...] Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ [...], il n'y a plus l'homme et la femme. (Ga III, 27-28)*

✂ L'opposition entre l'homme et la femme – héritage du péché originel – est désormais surmontée : la femme est *cohéritière de la grâce*, selon saint Pierre. (1 P III, 7)

✂ Paul reconnaît à la femme un droit exorbitant dans le contexte social de l'époque, exigeant entre époux le don de soi **réiproque** : l'épouse pouvant, elle aussi, disposer du corps de son époux. (1 Co VII, 4)

✂ Si, provisoirement, ils ne se donnent pas l'un à l'autre dans l'union sexuelle, c'est de *commun accord*, ce qui implique un partenariat complet. (1 Co VII, 5)

✂ Exigence encore plus forte : le plus beau texte du Nouveau Testament sur la relation entre l'homme et la femme demande au mari d'aller jusqu'à *livrer sa vie* pour son épouse, alors qu'il ne le demande pas à la femme, le don étant le fond de son être même. Mais ce don de soi, cette manière de « donner la vie », l'homme doit la recevoir du Christ lui-même, qui a livré sa vie pour l'Eglise son Epouse. C'est jusque-là qu'Il l'a aimée, c'est sur ce modèle que l'homme est invité à vivre son amour pour sa femme, se faisant, par ce 'don de la vie', serviteur avec le Serviteur.

En fidélité au Seigneur et aux Apôtres, dès les tous premiers siècles, la femme apparaît dans l'Eglise 'l'associée' de l'homme, agissante (diaconesse), priante (vierge ou veuve), souffrante (martyre).

*Père Daniel-Ange*  
*La femme, sentinelle de l'invisible* – Ed. Sarmant 2008